

Département des Pyrénées-Orientales  
Arrondissement de Prades  
**EXTRAIT**  
du registre des délibérations du Conseil  
de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes  
Séance du Lundi 20 janvier 2020

---

Membres en exercice : 36

Membres ayant pris part à la délibération (24) : Alain BOUSQUET, Jean Pierre ASTRUCH, Pierre RIU, Michel POUDADE, Pierre BATAILLE, Antoine TAHOSES, Jean Louis LACUBE, Jean Louis SARDA, Martine PIERA, Jean Luc MOLINIER, Joëlle CORDELETTE, Jacky COLL, Daniel GOMES, Philippe LOOS, Jean Louis BRUNET, Michel GARCIA, Françoise MARTIN, Jean Louis DEMELIN, François DELCASSO, Michel SANTANACH, Jean pierre JULIEN, Stephanie PRUDENTOS, Carole BRETON (procuration à Jean Louis Demelin), Frédéric BES (procuration à Pierre Bataille)

Date de convocation : 13 janvier 2020

Secrétaire de séance : Michel Garcia

**Objet : Modification du tableau des effectifs, emplois permanents de l'établissement.**

Le Lundi 20 janvier 2020, à dix-sept heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie d'Eyne, sous la Présidence de M. Jean-Louis DEMELIN. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

**Considérant le tableau des effectifs adopté le 8 avril 2019,**

**Le Président propose à l'Assemblée de mettre à jour le tableau des effectifs de la Communauté de communes Pyrénées Catalanes, suite aux décisions du conseil communautaire :**

- **Création d'un emploi permanent à temps complet, d'un poste d'Agent polyvalent du service ordures ménagères à compter du 20 juillet 2019, délibération du lundi 17 juin 2019,**
- **Création du grade d'adjoint administratif territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe suite à réussite à l'examen professionnel par voie d'avancement de grade, délibération du lundi 22 juillet 2019,**
- **Création de deux emplois permanents, de deux postes d'Agent(e)s polyvalent(e)s du service technique à temps complet, délibération du lundi 30 septembre 2019,**
- **Création de deux postes d'agents de maîtrise territoriaux au titre de la promotion interne 2020, à temps complet, délibération de ce jour,**
- **Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal 1<sup>ère</sup> classe suite à avancement de grade au titre de l'année 2020, à temps complet, accessible uniquement par la voie d'avancement de grade, délibération de ce jour,**
- **Création d'un poste d'agent de maîtrise principal suite à avancement de grade au titre de l'année 2020, à temps complet, accessible uniquement par la voie d'avancement de grade, délibération de ce jour,**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,

Vu le budget de la Communauté de communes Pyrénées Catalanes,

CONSIDERANT la nécessité d'actualiser le tableau des effectifs de l'établissement à la date de ce jour,

Après en avoir délibéré, l'Assemblée délibérante:

- adopte le tableau des effectifs actualisé, tel que présenté ci-après :

Emplois	Service	Cadres d'emplois	GRADE	Quotité	Nombre
Directeur général des services	<b>Administratif</b>	Ingénieur territorial		35/35ième	1
Chargée de projets	<b>Administratif</b>	Technicien territorial	technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	35/35ième	1 NP
Agente chargée d'animation et du social	<b>Administratif</b>	Adjoint administratif	adjoint administratif territorial	16/35ième	1
Agente comptable	<b>Administratif</b>	Adjoint administratif	adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	35/35ième	1
Chargé de communication- Régisseur de recettes	<b>Administratif</b>	Adjoint administratif	adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	35/35ième	1
Chargé de communication	<b>Administratif</b>	Adjoint d'animation	adjoint territorial d'animation	35/35ième	1
Responsable du service scolaire	<b>Administratif</b>	Rédacteur	rédacteur	35/35ième	1
Agent(e) d'accueil	<b>Administratif</b>	Adjoint administratif		35/35ième	1
Gestionnaire des ressources humaines	<b>Administratif</b>	Adjoint administratif	adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	35/35ième	1
Responsable des marchés publics	<b>Administratif</b>	Rédacteur	rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	35/35ième	1
Agente chargée des marchés publics	<b>Administratif</b>	Adjoint administratif territorial	adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	28/35 <sup>ième</sup> A, temps partiel 80% de 35/35ième	1
Chargé de développement	<b>Administratif</b>	Attaché		35/35ième	1
Responsable du service ordures ménagères	<b>Ordures Ménagères</b>	Attaché territorial		35/35ième	1
<b>Agent technique polyvalent</b>	<b>Ordures Ménagères</b>	<b>Adjoint technique</b>	<b>adjoint technique</b>	35/35ième	1
Chef d'équipe -service ordures Ménagères	<b>Ordures Ménagères Avancement</b>	Agent de maîtrise Au grade de :	agent de maîtrise <b>agent de maîtrise principal</b>	35/35ième	1
Agent technique polyvalent de déchèteries	<b>Ordures Ménagères</b>	Adjoint technique	adjoint technique territorial	35/35ième	1
Agent de collecte d'ordures ménagères	<b>Ordures Ménagères</b>	Adjoint technique	adjoint technique	35/35ième	2
Agent technique polyvalent de déchèteries	<b>Ordures Ménagères</b>	Agent de maîtrise	agent de maîtrise principal	35/35ième	1
Agent de collecte d'ordures ménagères	<b>Ordures Ménagères</b>	Adjoint technique	adjoint technique territorial	35/35ième	1
Agente technique polyvalente de déchèteries	<b>Ordures Ménagères</b>	Adjoint technique	adjoint technique territorial	35/35ième	1
Gestionnaire chargée de l'exploitation des déchèteries	<b>Ordures Ménagères</b>	Adjoint administratif	adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	35/35ième	1
Agent de collecte d'ordures ménagères	<b>Ordures Ménagères</b>	Adjoint technique	adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	35/35ième	1

Agent de collecte d'ordures ménagères	<b>Ordures Ménagères</b>	Adjoint technique	adjoint technique principal de 1ère classe	35/35ième	1
Agent technique-mécanicien	<b>Technique</b>	Adjoint technique	adjoint technique territorial	35/35ième	1
Agent technique – mécanicien	<b>Technique</b>	Adjoint technique	adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	35/35ième	1
Responsable technique	<b>Technique Promotion interne au grade de</b>	Adjoint technique <b>Agent de maîtrise</b>	adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe <b>agent de maîtrise</b>	35/35ième	1
Agent technique - Responsable des pisteurs-secouristes	<b>Technique</b>	Adjoint technique	adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	35/35ième	1
Gestionnaire des sentiers de randonnée	<b>Technique</b>	Adjoint technique	adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	35/35ième	1
Agent technique chargé de l'entretien des bâtiments	<b>Technique Avancement</b>	Adjoint technique <b>Au grade de :</b>	adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe <b>adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe</b>	35/35ième	1
Agent technique - mécanicien	<b>Technique</b>	Adjoint technique	adjoint technique principal de 2ème classe	35/35ième	1
Agente chargée d'entretien des surfaces et des sentiers de randonnée	<b>Technique</b>	Adjoint technique	adjoint technique	25/35ième	1
Responsable des Infrastructures	<b>Technique</b>	Technicien territorial		35/35ième	1
<b>Agent(e) technique polyvalent(e)</b>	<b>Technique</b>	<b>Adjoint technique</b>	<b>adjoint technique</b>	35/35ième	<b>2</b>
Coordinateur réseau médiathèques	<b>Culturelle</b>	Assistant de conservation	Assistant de conservation	35/35ième	1
<b>SERVICE SCOLAIRE</b>					
Auxiliaire de puériculture	<b>Scolaire</b>	Auxiliaire de puériculture territorial		35/35ième	<b>2 NP</b>
Directrice ASLH	<b>Scolaire</b>	Animateur territorial		35/35ième	1 <b>1 NP</b>
Directrice adjointe ASLH	<b>Scolaire</b>	Adjoint d'animation territorial		35/35ième	1
Agente d'animation, Accomp.ed.en crèche	<b>Scolaire</b>	Adjoint d'animation territorial		35/35ième	1
Agente d'animation	<b>Scolaire</b>	Adjoint d'animation territorial		33/35ième	1
Agente d'animation	<b>Scolaire</b>	Adjoint d'animation territorial		8/35ième	1
Agent d'animation	<b>Scolaire</b>	Adjoint d'animation territorial		35/35ième	1
Agent d'animation	<b>Scolaire</b>	Adjoint d'animation territorial		35/35ième	1

Agent d'animation	Scolaire	Adjoint d'animation territorial		32/35ième	1 NP
Directrice de crèche	Scolaire	Educateur territorial de Jeunes Enfants		35/35ième	1
Coordinatrice Caf- Gestion de la paye –Rh contractuels	Scolaire Administratif	Adjoint administratif territorial	adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	35/35ième	1
Agente Spécialisée des Ecoles Maternelles	Scolaire	Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles	agent Spécialisé principal de 2ème classe des Ecoles Maternelles	34/35ième	1
Agente technique	Scolaire	Adjoint technique territorial	adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	25/35 <sup>ième</sup>	1
Agente technique	Scolaire	Adjoint technique territorial	adjoint technique	22/35ième	1
Agent technique	Scolaire	Adjoint technique territorial	adjoint technique	24/35ième	1 NP
Agente technique	Scolaire	Adjoint technique territorial	adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	24.5/35ième Temps partiel 70%	1
Agente technique	Scolaire	Adjoint technique territorial	adjoint technique	28/35ième	1
Agente technique	Scolaire	Adjoint technique territorial	adjoint technique	30/35ième	1
Agente technique	Scolaire	Adjoint technique territorial	adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	29/35ième	1
Agente d'animation, Accomp .éduc.en crèche	Scolaire	Adjoint d'animation territorial	adjoint d'animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe	35/35ième	2
Agent d'animation en centre de loisirs	Scolaire	Adjoint d'animation territorial	adjoint d'animation	35/35ième	2
Auxiliaire de puériculture Accomp.éduc. en crèche	Scolaire	Agent social territorial	agent social principal de 2 <sup>ème</sup> classe	35/35ième	1
Auxiliaire de puériculture Accomp.éduc. en crèche	Scolaire	Agent social territorial	agent social principal de 2 <sup>ème</sup> classe	32/35ième	1
Agente d'accompagnement éducatif en crèche	Scolaire	Agent social territorial	agent social	35/35ième	2
Agente Spécialisée des Ecoles Maternelles	Scolaire	Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles	agent Spécialisé principal de 1 <sup>ère</sup> classe des écoles maternelles	35/35ième	1
Agente Spécialisée des Ecoles Maternelles	Scolaire Promotion interne au grade de	Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles Agent de maîtrise	agent Spécialisé principal de 1 <sup>ère</sup> classe des écoles maternelles agent de maîtrise	35/35ième	1
Agente Spécialisée des Ecoles Maternelles	Scolaire	Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles	agent Spécialisé principal de 2ème classe des Ecoles Maternelles	33.60/35ième	1

Auxiliaire de puériculture Directrice adjointe de crèche (NB : NP non pourvu )	Scolaire	Auxiliaire de puériculture	auxiliaire de puériculture principal de 1 <sup>ère</sup> classe	35/35ième	2
--	----------	-------------------------------	---	-----------	---

**OUI CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE A L'UNANIMITE :**

- d'adopter le tableau des effectifs, tel que présenté ci-dessus,
- d'autoriser le Président à signer tout document en ce sens.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Llagonne, le lundi 20 janvier 2020.

Jean Louis DEMELIN  
Président



Envoyé le 22-01-2020 à la Préfecture  
Accusé de réception le 22-01-2020  
*NOTIFICATION FAST*